



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

LE DIRECTEUR GENERAL

Bruxelles, le  
DG MARE/LE

M. Jean-Marie Robert  
Secrétaire Général du Conseil  
Consultatif Sud (CC-S)  
6 rue Alphonse Rio  
F-56100 Lorient

**Objet: Possibilités de pêche pour le thon rouge de l'Atlantique Nord-Est**

Réf.: Avis 92 du CC-S du 10 Novembre 2014

Cher Monsieur Robert,

Je vous remercie de la contribution du CC Sud en vue de la réunion annuelle de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) qui a eu lieu à Gênes (Italie) du 10 au 17 novembre 2014.

Concernant votre proposition d'augmenter progressivement les possibilités de pêche de thon rouge en 2015 et 2016, l'ICCAT a décidé que le TAC pour le thon rouge pouvait être augmenté de façon modérée et progressive (20 % annuel) pendant les trois années à venir, ce qui permettrait d'atteindre un niveau de captures cohérent avec le Rendement Maximum Durable (RMD) en 2017. Cela est conforme à la position de négociation convenue au sein de l'Union européenne sur la base de l'avis scientifique et des objectifs de la réforme de la Politique Commune de la Pêche.

Lors de sa réunion de septembre 2014, le Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) de l'ICCAT a confirmé les signes de rétablissement pour le stock de thon rouge. En même temps, le Comité a conclu qu'un TAC maintenu à son récent niveau ou une augmentation modérée et graduelle du TAC ne mettrait pas en danger le succès du plan de recouvrement et serait cohérent avec l'objectif d'atteindre les niveaux de biomasse et de mortalité par pêche en ligne avec le RMD avec une probabilité d'au moins 60 % en 2022.

Pour autant, nous ne devons pas mettre en péril tous les efforts entrepris par le secteur au cours des dernières années en nous éloignant d'une approche prudente dans la gestion de cette espèce emblématique. Des augmentations plus élevées auraient représenté des fortes fluctuations du TAC, avec le risque de compromettre les résultats obtenus et ainsi remettre en cause les efforts réalisés.

La prochaine évaluation de ce stock est prévue en 2016 et elle prendra en compte les meilleures et les plus récentes informations disponibles, y compris celles compilées au travers du programme de recherche d'ICCAT sur le thon rouge (programme "GBYP"). Si cette évaluation confirme et renforce la tendance actuelle, nous pourrions envisager de passer d'un plan de récupération vers un plan de gestion à long terme.

Je vous remercie pour cette contribution constructive. Si vous avez des questions complémentaires, je vous invite à contacter Mme Evangelia Georgitsi, coordinatrice des conseils consultatifs (evangelia.georgitsi@ec.europa.eu; +32.2.295.04.43).

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lowri Evans', with a stylized, flowing script.

Lowri EVANS